

Réf: Dossier N° 138115

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BARAKA IMMOBILIER » en abrégé « B-IMMOB »

Siège social Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJAME Mairie NON
LOIN DE L'EX PHARMACIE DIBY, Lot 68, Ilot 05

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/08/ 2022, et enregistrés au CEPICI le 29/08/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BARAKA IMMOBILIER » en abrégé «
B-IMMOB »

Objet : - Aménagement foncier ;
- Promotion et gestion immobilière ;
- BTP ;
- Achat et vente de terrains ;
- Location de machines et engins de BTP ;
- Vente de matériels de construction. Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJAME Mairie NON
LOIN DE L'EX PHARMACIE DIBY, Lot 68, Ilot 05

Dirigeant(s) : M ADAMAN SIENDOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-04932 du 06/09/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°40151/GTCA/RC/2022 du 06/09/2022

